

**Lettres québécoises**  
La revue de l'actualité littéraire



## Prix Athanase-David 2014

Jean-François Crépeau

Numéro 157, printemps 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/73550ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Crépeau, J.-F. (2015). Prix Athanase-David 2014. *Lettres québécoises*, (157), 63-63.



CATHERINE MITCHELL



SOLANGE DROUIN

## Accord Canada-Europe

La Coalition pour la diversité culturelle (CDC), qui a ses bureaux au 1210 Sherbrooke Est à Montréal, est un organisme voué à la défense de la diversité culturelle. À sa tête, deux présidentes coordonnent les politiques du CDC. Il s'agit de Solange Drouin, de l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ), et de Catherine Mitchell, de l'Association of Canadian Publishers (ACP).

Catherine Mitchell a vécu longtemps à Montréal à l'époque où Tundra Books y avait ses bureaux. Elle était membre de l'Association nationale des éditeurs de livres.

L'accord Canada-Europe marque un pas en avant pour la Coalition puisque dix ans après que l'UNESCO eut adopté la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, voici que le texte officiel affirme clairement « l'exemption culturelle dans l'Accord économique et commercial entre le Canada et l'Union européenne ». Cinq chapitres font explicitement mention des industries culturelles qui sont exemptées spécifiquement des accords en question.

Pour celles et ceux pour qui ces questions ne seraient pas suffisamment claires, il s'agit de protéger les cultures minoritaires pour éviter ainsi que les superpuissances économiques en viennent à les écraser comme un rouleau compresseur. Le Canada s'est fait le défenseur de la diversité culturelle pour la bonne raison que les deux cultures canadiennes sont dominées, d'un côté, par les États-Unis et, de l'autre, par la France. La présence forte du Canada sur la scène internationale a permis de faire entendre sa voix et, par ricochet, celle des autres pays moins bien nantis économiquement et politiquement. Il s'agit donc d'une victoire dont on doit se féliciter puisqu'elle rayonnera à long terme sur les pays minoritaires. Du moins, c'est à espérer...

## Prix Athanase-David 2014

par JEAN-FRANÇOIS CRÉPEAU

*Lettres québécoises* publiera, une fois par année, un article sur le ou la récipiendaire du prix Athanase-David<sup>1</sup>, la plus haute distinction remise à un écrivain d'ici par le Gouvernement du Québec, qui reconnaît ainsi l'importance de l'œuvre et de la contribution de cet auteur à notre patrimoine littéraire.

## Jean Royer : le passeur et le veilleur

Jean Royer fait partie de « ma famille littéraire », laquelle compte quelques écrivains avec qui je partage une indéfectible passion pour l'humanisme. *Pays intimes* (Leméac, 1976), un recueil d'entretiens, l'y a fait entrer, ce livre ayant été parmi les premiers dont j'ai rendu compte dans la presse régionale.

Associé à plusieurs projets culturels, novateurs et structurants, de la Capitale nationale — il a fondé et dirigé le théâtre d'été Le Galendor de l'île d'Orléans et la revue de poésie *Estuaire* —, Jean Royer est alors journaliste à *L'Action catholique*, puis au *Soleil*.

À compter de 1978, il tient la barre du cahier « Culture et Société » du *Devoir*. Je lis alors

assidument ses chroniques et ses entrevues avec de grands littéraires. Plusieurs d'entre elles eurent lieu durant le rendez-vous annuel de la Rencontre québécoise internationale des écrivains; elles furent ensuite réunies en cinq volumes intitulés *Écrivains contemporains* (l'Hexagone).

Jean Royer publie en 1988 *Introduction à la poésie québécoise* (Bibliothèque québécoise). Je crois que cet essai n'est autre que la chronique totalisante de notre patrimoine poétique. C'est une étude incontournable, dans laquelle l'essayiste rend compte de nombreux recueils parus des origines de notre littérature à nos jours, en analyse les méandres de la forme et en communique l'essence. Je souligne qu'une importante révision et une mise à jour de l'ouvrage ont été effectuées en 2009.

Plus important que tout: la poésie est au cœur de l'existence de Jean Royer. C'est dans cet esprit qu'il a dirigé, de 1991 à 1998, les Éditions de l'Hexagone, la maison fondée par son ami Gaston Miron, à qui il a consacré un livre d'entretiens et un récit.

Aujourd'hui, le poète écrivain élargit son univers en publiant une suite d'essais intitulée le « Cycle de *L'arbre du veilleur* ». C'est là un tour du monde de la poésie francophone dont les deux premiers tomes, déjà parus, s'intitulent *L'arbre du veilleur. Aspects de la poésie* (Le Noroît, 2013) et *La voix antérieure. Paysages et poétiques* (Le Noroît, 2014).

Au moment où Jean Royer reçoit le prix Athanase-David des mains d'Hélène et de



JEAN ROYER

Françoise David, paraît *Le poème debout* (l'Hexagone, 2014), un recueil dans lequel il revisite quelques-uns de ses plus beaux vers publiés au fils des ans.

Jean Royer, ne l'oublions pas, a toujours été un passeur plus intéressé à faire connaître le verbe des autres que le sien. En cela, il est le véritable veilleur de LA poésie.

1. Athanase David (1882-1953) fut un protecteur des arts, des lettres et des sciences. Il institua d'ailleurs, en 1922, les Concours littéraire et scientifique dans le but de soutenir le travail d'écrivains et de chercheurs chevronnés et d'encourager la création dans ces domaines. Il est ainsi le véritable fondateur des Prix du Québec.